



Informations Importantes

Mise en garde

En tant que fabricant de refroidisseurs de liquides, nous attirons votre attention sur les dangers réels que peuvent présenter les gaz susceptibles de s'échapper des circuits frigorifiques (p. ex. suite à des fuites).

Risque d'étouffement en présence de fortes concentrations gazeuses

A haute concentration, le gaz liquéfié peut provoquer des pertes de connaissance avec incapacité de mouvement et entraîner l'étouffement!

Risque de gelures en cas de contact avec la peau et les yeux

Tout contact du gaz liquéfié avec la peau et/ou les yeux peut provoquer des gelures.

Risque d'explosion et de brûlures en cas de fuite de gaz

Les émanations de vapeur peuvent, à hautes pressions et en présence de volumes d'air importants, constituer des mélanges inflammables.

Domages à l'environnement suite à des fuites intempestives de fluides frigorigènes

Le fluide frigorigène est un gaz fluoré. Il peut, en cas de fuite intempestive, porter préjudice par effet de serre à la couche d'ozone.

En conséquence

Le propriétaire ou l'exploitant d'un refroidisseur de liquides doit veiller à ce que la mise en service et le fonctionnement s'effectuent conformément aux dispositions locales en matière sécurité du travail. Par ailleurs, il doit se conformer à la norme DIN EN 378 et à la directive CE No. 842/2006. Ces normes et directives précisent et documentent les contrôles et tests à effectuer avant la mise en service puis durant toute la durée de vie du refroidisseur.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez obtenir.